

Habitat Jeunes

des espaces, des rencontres... un «chez-soi»

Des chiffres & des mots

Statistiques URHAJ • sources : dossiers verts

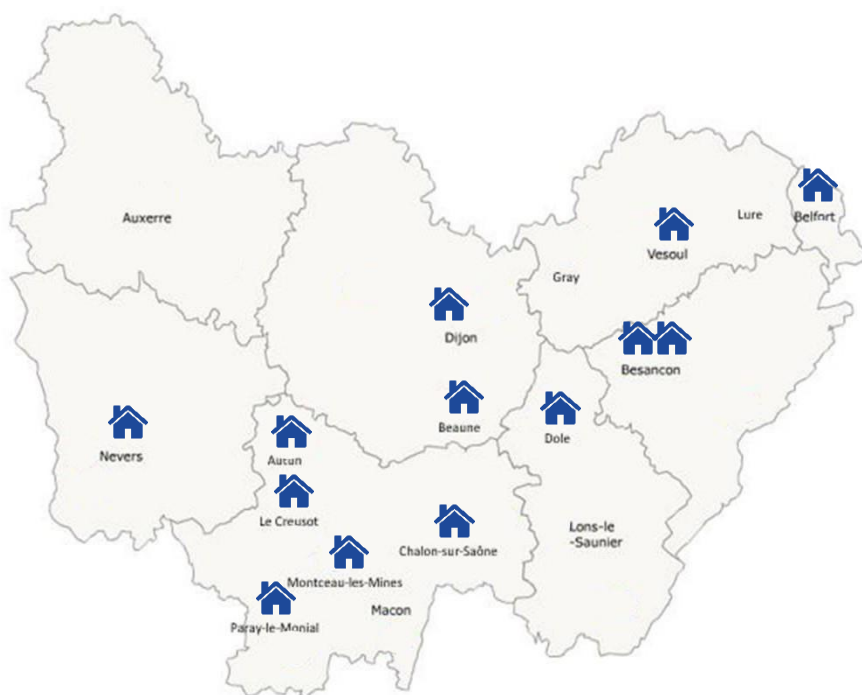
juin 2020

2020



L'Union régionale pour l'habitat des jeunes contribue à l'autonomie, la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat, afin que ceux-ci construisent leur entrée dans la vie adulte et citoyenne. Le mouvement pour l'habitat des jeunes, est organisé à l'échelle nationale, régionale et locale.

Carte réalisée par l'UNHAJ - janvier 2020



Des implantations dans 7 départements du territoire Bourgogne Franche-Comté



1557
logements



11
adhérents



13
sites d'implantation

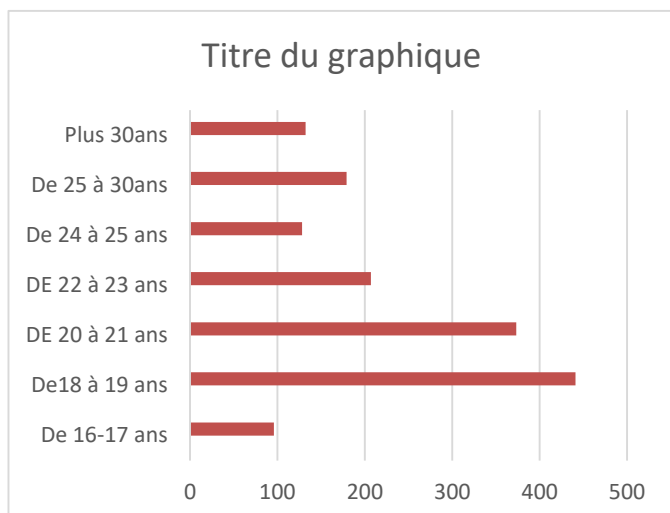


120
bénévoles



3519
jeunes logés

Le publiclogé



74 %

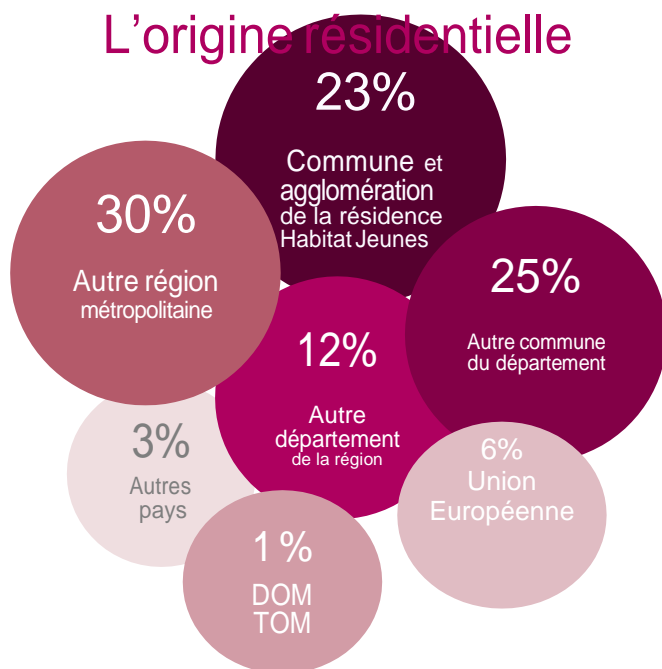


28 %

Les jeunes logés sont en majorité des jeunes hommes.

1 jeune logé sur 10 est mineur.

L'origine résidentielle



Les raisons du choix Habitat Jeunes



65% des jeunes recherchent un logement pour des raisons de **mobilité géographique**.

Pour 67% des résidents, le choix d'un logement Habitat Jeunes est fait pour des **raisons pratiques** (coût, facilités administratives...).



Près de 1 jeune sur 10 recherche un logement par souhait d'**indépendance**.

3% des jeunes résidents sont en situation d'**urgence** ou de **rupture** familiale au moment de leur arrivée.

La situation des jeunes logés

Les logements Habitat Jeunes accueillent tous les profils de jeunes et permettent ainsi une réelle mixité sociale. Quelles sont les ressources, les qualifications et les activités des jeunes logés ?

Les ressources

3 jeunes sur 10 disposent de ressources* mensuelles inférieures à 460€ à son entrée :



11 % des logés ne disposent d'aucune ressource* 

*Les ressources incluent tout type de revenu (lié à l'activité et aux aides diverses).

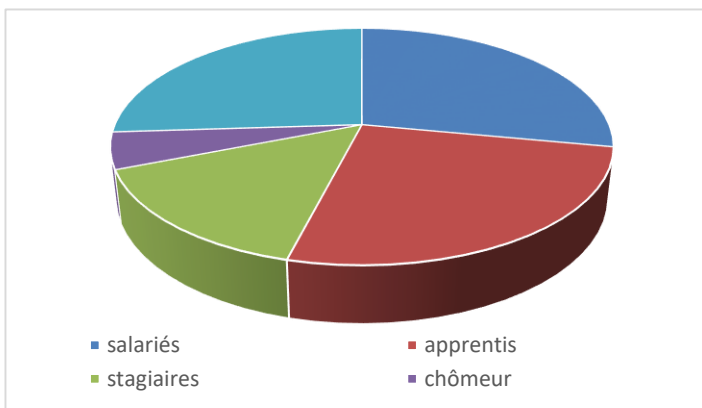
Les qualifications

60 % des jeunes logés a un diplôme équivalent ou supérieur à celui du baccalauréat



Les activités

Répartition des jeunes logés selon l'activité

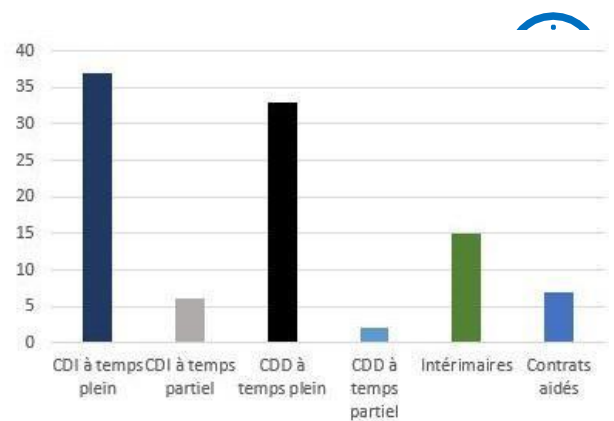


25 % des jeunes logés sont en alternance



32 % des jeunes logés sont salariés

Répartition des jeunes salariés selon le type de contrat (en%)



70% de jeunes à temps plein

30% de jeunes à temps partiel

57% de jeunes en CDD



43% de jeunes en CDI

La gamme de logements

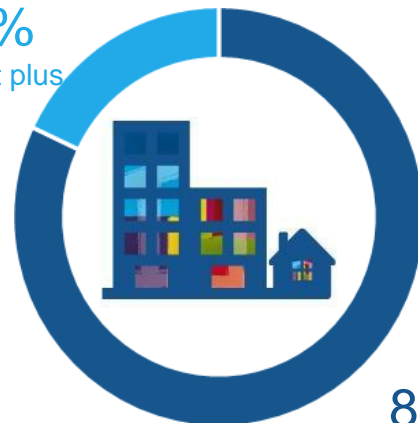
1557

Logements
gérés endirect

152

Logements mobilisés
en médiation locative

19 %
T2, T3 et plus



81 %
T1, T1', T1 bis

Parmi l'offre Habitat Jeunes, on trouve des logements en gestion directe et d'autres pour lesquels l'adhérent assure la mise en relation entre les jeunes et les bailleurs (la médiation locative).

La gestion locative

Quel que soit le mode d'habitat, collectif ou bien diffus...



Habitat **collectif** :
95 % des logements



Habitat **diffus** :
5 % des logements

La médiation locative

La médiation locative recouvre une large palette d'actions visant à faciliter l'accès au logement du public jeune, depuis la simple mise en relation...



...jusqu'à l'accompagnement à l'installation dans l'un des logements mobilisés.

Une structure Habitat Jeunes sur quatre pratique la médiation locative.

L'Accueil – Information – Orientation/Accompagnement

L'**AIO** est souvent réalisé dans le cadre d'ateliers collectifs apportant aux jeunes des informations détaillées dans leur recherche de logement.

3519

bénéficiaires d'une action d'**AIO**
(accueil, information, orientation).

Pour une grande partie d'entre eux, ce 1^{er} contact se prolonge par un accompagnement individuel (**AIOA**).

Le chiffre à retenir

26% des jeunes logés sont **apprentis**.

Majoritairement issus des filières CAP, BEP ou Bac professionnel et technologique, les apprentis se caractérisent par leur jeune âge (20 ans en moyenne).

L'augmentation de leur nombre s'explique par la **réforme de la formation professionnelle** et l'accueil renforcé de **mineurs non accompagnés**, qui sont principalement apprentis.